

Rectification concernant la fenestration

Il est important de souligner une rectification devant l'assemblée, concernant la fenestration des locataires situés du côté ouest du 3150 Rachel. En effet, il y a une fenêtre donnant sur le nord de l'immeuble, mais cette fenêtre est plus étroite que la fenestration donnant sur l'ouest de l'immeuble. La fenêtre au nord, est de 65 pouces, tandis que la fenestration total à l'ouest est de 124 pouces, ce qui est une différence énorme. En plus, il est important de noter que nos balcons sont situés à l'ouest de l'immeuble, nous permettant de profiter d'une vue panoramique du centre-ville et du Mont-Royal.

Nous profitons également du soleil de ce côté, toute la journée, ce qui nous permet de réduire considérablement nos coûts de chauffage en hiver. Un mur de béton de 8 étages vis-à-vis serait donc catastrophique et horrible pour les résidents du côté ouest de l'immeuble car ce mur serait trop rapproché, empêchant le soleil de rentrer dans la fenestration des locataires, et cachant également la vue panoramique auquel les résidents ont été habitués.